

Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin

ARRETE

N° 2	013		du			
------	-----	--	----	--	--	--

portant approbation du document d'objectifs de la Zone Spéciale de Conservation "Promontoires siliceux" Site Natura 2000 - FR 4201805

LE PREFET DU HAUT - RHIN Chevalier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

- **VU** la Directive (CEE) n° 92/43 du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels, ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;
- **VU** la décision de la Commission des Communautés Européennes du 13 novembre 2007 modifiée arrêtant, en application de la directive 92/43 du Conseil du 21 mai 1992, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique continentale ;
- **VU** le Code de l'Environnement, notamment ses articles relatifs à la protection du patrimoine naturel, à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages ;
- **VU** l'arrêté ministériel du 17 mars 2008 portant désignation du site Natura 2000 "Promontoires siliceux", Zone Spéciale de Conservation FR 4201805 ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2009-3529 du 17 décembre 2009 fixant la composition du Comité de pilotage de la Zone Spéciale de Conservation "Promontoires siliceux" FR 4201805;
- **VU** l'avis favorable donné par le Comité de pilotage, réuni le 11 juillet 2012, au document d'objectifs qui lui a été présenté ;
- **VU** la mise à disposition du présent projet d'arrêté et du document d'objectifs concerné pour consultation du public du xxxxxx au xxxxx;
- CONSIDERANT que la mise en œuvre du réseau européen Natura 2000 nécessite des documents fixant des objectifs de gestion adaptés à chaque site ;

Sur proposition du Directeur Départemental des Territoires du Haut-Rhin ;

ARRETE

Article 1er : Objet de l'arrêté

Est approuvé le document d'objectifs de la Zone Spéciale de Conservation Natura 2000 "Promontoires siliceux" FR 4201805.

Article 2 : Périmètre d'application

La carte de localisation des différents secteurs de la Zone Spéciale de Conservation jointe au présent arrêté mentionne le périmètre d'application du document d'objectifs; pour une cartographie plus précise, il y a lieu de se reporter au document mis à la disposition du public, conformément à article 3 ci-après.

Article 3 : Information du public

Le document d'objectifs de la Zone Spéciale de Conservation Natura 2000 "Promontoires siliceux" FR 4201805 est tenu à la disposition du public sur le site internet de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Alsace, à la Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin et dans les mairies concernées par le périmètre du site.

Article 4 : Exécution

M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Haut Rhin, en charge de l'arrondissement de Colmar, Mme la Sous-Préfète en charge de l'arrondissement de Thann et de l'arrondissement de Guebwiller, M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Ribeauvillé, M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Alsace, M. le Directeur Départemental des Territoires du Haut-Rhin sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Haut Rhin.

Fait à Colmar, le

Le Préfet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication.

Site Natura 2000 - Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR4201805 "Promontoires siliceux"







Localisation du site

Légende Périmètre Natura 2000 Promontoires siliceux Éléments de repérage Limites communales

Réalisation : PNRBV - SINBAL - AA Version du 15/05/2013

Sources : PNRBV, MEDDE © IGN - Scan 25 ®



